

TULLE, le 24 avril 2014

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014)

*Secrétariat Général
SM/CL*

Arrêtés du 24 avril 2014

N° 38 - Arrêté portant approbation pour régularisation :

- du contrat n°31656 souscrit avec l'organisme Finance Active pour le droit d'accès à la plate-forme multi-utilisateurs INSITO via un accès sécurisé pour le suivi et l'optimisation de la dette financière de la Ville de Tulle, pour un montant de 6 787,84 € HT soit 8 145,41 € TTC
- du contrat n°29288, complément du contrat n°31656, pour les droits d'accès au mandatement, pour un montant 552 € TTC, et des frais de mise en service de 840 € TTC.

N° 39 - approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante pour un montant de 577,01 € HT soit 692,41 € TTC.

N° 40 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant n° 5 à la convention souscrite avec l'Association des « Assistantes Maternelles de la Corrèze » pour l'occupation d'un local dans le bâtiment des associations Immeuble TURGOT - 2, rue de la Bride à Tulle, pour un montant annuel de 429,60 €.

N° 41 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la convention professionnelle intitulée « Apprentissage de la langue des signes » souscrite avec le Centre de Formation de la langue des Signes du limousin pour la formation d'un agent de la Ville de Tulle et décidant le règlement des frais correspondants, pour un montant de 613,00 €.

N° 42 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 26 150,00 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au versement d'une indemnité suite au vol d'un véhicule survenu lors du week-end des 5 et 6 Octobre 2013, dans l'enceinte du Centre Technique Municipal à Tulle.

N° 43 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 9 386,00 € présenté par ALLIANZ par l'intermédiaire de SMACL ASSURANCES correspondant au remboursement du montant hors taxe du sinistre survenu le 3 juillet 2013 au Stade Alexandre Cueille.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR